

Un événement marquant dans l'histoire du sport suisse

Autor(en): **Hirt, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **24 (1967)**

Heft 8

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un événement marquant dans l'histoire du sport suisse

Dir. E. Hirt

C'est bien ce que l'on a dû constater lorsque, le 31 mai 1967, le président de l'ANEP remit au directeur de l'EFGS les clés du nouvel institut de recherches.

Il s'est passé exactement 25 ans depuis l'introduction de l'enseignement postsecondaire volontaire — de conception toute nouvelle — de la gymnastique et des sports. C'était l'époque où la première équipe de candidats-moniteurs sillonnait, enthousiaste, forêts et pâturages de Macolin. Ils étaient investis d'une tâche nouvelle, à laquelle les temps tragiques d'alors donnaient plus de relief que jamais. Il s'agissait en effet, de préparer, mieux encore que par le passé, les jeunes gens de notre beau pays, membres de notre société moderne de production, à remplir leurs obligations ultérieures inhérentes à leur double qualité de citoyens et de soldats. « Jeunesse forte, peuple libre », telle était la devise de cette jeunesse. Ce cours de moniteurs constituait la première prière d'une importante institution.

Une idée était née: créer, en Suisse, à l'image de l'école finlandaise de sport de Vierumäki, un institut national de sport. Un établissement d'enseignement qui formerait les éducateurs physiques de tous les degrés, de l'école primaire aux écoles supérieures et en passant par l'école moyenne, ainsi que les moniteurs de l'enseignement postsecondaire, lesquels iraient animer ensuite l'activité des cadres des fédérations et des clubs, leur offrant des possibilités idéales de formation. Et cette sphère d'activité physique et morale développerait une puissance de rayonnement stimulant sans cesse l'activité sportive de notre population.

De l'idée à la vision proprement dite, il ne fallait qu'un petit pas. Qu'y avait-il alors de plus naturel que de bâtir à Macolin, sur cette magnifique terrasse parsemée de forêts et de pâturages, un institut national de sport. Au-dessus du lac de Bienne, dans une charmante contrée, unique en son genre, à la frontière de deux grandes cultures, romande et alémanique. Et, à une époque à tendance concentrationnaire, édifier un village sportif fait de petits logements rustiques recueillant des groupes, réunis eux-mêmes en une communauté sportive. Tout cela à Macolin même, où l'éternelle source de la nature montre pour toujours au sport la voie de la santé!

En juin 1944, les Chambres fédérales, sur la base du postulat Hans Müller, Aarberg, décidèrent la création de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. Les architectes Werner Schindler, de Bienne, et Edy Knupfer, de Zurich, lauréats d'un grand concours, surent concrétiser d'idéale manière notre conception d'un vaste plan d'ensemble orienté vers l'avenir.

La première étape, le centre de formation proprement dit des moniteurs IP, fut généreusement prise en charge par la ville de Bienne. M. Guido Müller, alors maire de la ville, réussit, avec sagesse, à emporter l'adhésion des autorités communales en vue de l'achat de terrains couvrant une surface de 666 196 m², suffisante pour les développements ultérieurs.

C'est en 1948 que fut accompli le premier pas vers un second degré, du centre IP à l'Ecole proprement dite, cela lorsque le colonel-brigadier Hans Meuli ordonna que l'Ecole d'officiers sanitaires suivrait, à Macolin même, un cours de formation de 14 jours. Il s'agissait pour le médecin-chef en contact avec la population de faire des futurs officiers sanitaires des médecins sportifs, susceptibles de remplir plus tard, outre leur tâche

dans l'armée, leurs fonctions sur le plan du sport scolaire, ainsi que dans les fédérations et clubs de gymnastique et de sport. L'EFGS en tant qu'école allait se développer rapidement; en janvier 1950, placé sous la direction de M. Arnold Kaech, débutait le premier cours de formation de maîtres de sport, qui ne durait alors que 6 mois.

L'extension réalisée dans la perspective des championnats du monde de football de 1954 permit d'achever la seconde étape de l'évolution. Cette fois, de sensibles améliorations avaient été apportées grâce à l'Association nationale d'éducation physique et à l'aide du Sport-Toto, association présidée à l'époque par M. Robert Zumbühl, un enfant de Bienne.

La troisième phase d'expansion, c'est la reconnaissance de l'EFGS sur le plan international. Le succès de la première grande session internationale pour l'éducation physique moderne fut concluant, et les relations officielles et personnelles ainsi nouées par-delà les frontières nationales ont grandement contribué à développer et à faire connaître notre école.

En tout cas, aujourd'hui l'EFGS se trouve représentée par son directeur au parlement sportif du Conseil de l'Europe; d'autre part, le chef de l'instruction et le chef de la section de l'EFGS font partie de commissions spéciales de ce comité. Quant au chef de la section des recherches, il est membre de la Société internationale de médecine sportive; de même, le chef du service des publications occupe la vice-présidence de la Fédération internationale du sport pour invalides; le bibliothécaire enfin collabore au bureau pour l'information et la documentation du Conseil de l'Europe. Un cours-type pour moniteurs de sport organisé dans le cadre du Conseil de l'Europe et d'autres sessions internationales témoignent en outre de l'active et satisfaisante collaboration avec les pays étrangers, leurs institutions et leurs organisations sportives.

La période de développement et de consolidation des relations de l'EFGS coïncida avec une époque de grande prospérité économique, et donc avec toutes sortes de phénomènes qui lui sont liés, c'est-à-dire la motorisation et l'automatisation effrénées, le manque d'exercice, la multiplication des défauts de tenue, la diminution de la résistance aux maladies, et tout particulièrement aux troubles circulatoires.

Et, par-dessus le marché, on assista à une lente, mais toujours plus nette, baisse des performances de nos représentations sportives nationales aux championnats mondiaux et aux Jeux Olympiques. Mais la population même et les Chambres allaient réagir vivement contre ce phénomène.

C'est ainsi que toutes les conditions extérieures et intérieures se trouvaient réunies, illustrant la nécessité fondamentale de faire un nouveau pas judicieux en vue de la

4^e étape, création de la section des recherches de l'EFGS, approuvée en 1959 par le Département militaire fédéral et son autorité consultative, la Commission fédérale de gymnastique et de sport. Le prof. Schönholzer, qui avait naguère déjà travaillé en étroite relation avec Macolin, parvint à se décharger d'une part de ses fonctions de chef de division de la firme Dr Wander S.A., afin de diriger le travail, et surtout la planification de la section des recherches. Un conseil des recherches l'assistait dans cette tâche.

Suite page 135

sport amateur? L'évolution, les différentes conditions particulières aux divers sports, l'encouragement officiel dispensé dans les Etats totalitaires, le sport dans les universités américaines, le semi-professionnalisme pratiqué en Europe occidentale et le caractère tabou des principes olympiques, en pratique inappliqués, tout cela a créé une véritable jungle, impénétrable, souvent même nauséabonde, et le plus souvent marécageuse. Bourbiers dans lesquels nous nous enlisons de plus en plus si nous ne cessons pas, sur le plan international comme sur le plan national, d'essayer de dissimuler derrière des paravents de toutes sortes les véritables problèmes, et les injustices, les rêveries, les idéaux surannés. L'athlète d'élite mondiale actuel — celui qui peut s'entraîner 6 mois en altitude, l'étudiant qui s'en va dès 1966 s'inscrire à l'université de Mexico, celui qui participe aux Jeux Olympiques sans pour autant résilier le contrat qui le lie à une fabrique d'articles de sport, celui qui accorde chaque jour plusieurs heures à son entraînement, le plus souvent à la charge de son père — cet athlète est, selon le sens commun, un sportif professionnel à titre partiel, voire à part entière selon les règlements édictés — même si aucune marque d'eau minérale ne figure à son maillot, si aucune marque de ski n'est inscrite sur son sac de farts. Il doit l'être de quelque manière que ce soit, sinon il ne pourra pas assumer du tout sa tâche de sportif d'élite.

Pas question de revenir aux conditions d'autrefois. Alors pourquoi ne s'efforce-t-on pas, avec force et courage, de rechercher des solutions vraiment propres, en faveur desquelles des pays comme la Suisse pourraient eux aussi œuvrer activement? Et précisément nous voici au plus haut point intéressés à l'établissement de bases saines, nous qui, petit pays chargé d'une certaine lourdeur et de toute notre gravité, avons de la peine à enfreindre allégrement les règles existantes.

Tous ces aspects, et certains autres encore, nous devons les considérer, si nous désirons aboutir à une claire conception du problème du sport d'élite. Les demi-mesures dans lesquelles nous nous complaisons encore souvent sont presque toujours, et surtout à longue échéance, illusoire. Nous ne devons pas, tel l'enfant, souhaiter qu'un homme pose son pied sur la lune, et ne pas accepter de construire et de payer la fusée qui doit l'y amener. Mais cette fusée ne saurait être l'œuvre de quelques athlètes, d'une fédération ou de quelques fonctionnaires — que l'on rend volontiers responsables du « manque » de médailles —, mais bien celle de la collectivité tout entière.

D'autre part, une chose est certaine, que nous lui donnions administrativement une couleur de professionnalisme ou d'amateurisme marron, le sport d'élite est un puissant cheval de trait auquel est attelé le mouvement sportif actuel, d'intérêt si vital. Mais rien ne doit toutefois inciter à poser cette alternative: sport d'élite ou sport de masse. Sous toutes ses formes — pour petits et grands, jeunes et vieux, hommes et femmes, malades, invalides ou bien portants — le sport de masse doit être en tout cas puissamment encouragé, ce qui pose à nouveau une foule de problèmes et de tâches à l'Institut de recherches de l'EFGS de Macolin. Quant au sport d'élite, on peut l'accepter ou le désapprouver. L'accepter implique de graves conséquences, que l'on doit franchement considérer; mais pour autant que nous utilisons et développons judicieusement, dans une mesure bien définie, nos véritables ressources, il est évident que nous pouvons récolter certains succès. Quant aux demi-mesures, et tout particulièrement l'insuffisante ou tardive mise en œuvre des moyens disponibles, ou surtout leur répartition mal conçue, elles ne réserveront que des échecs.

Traduction: Noël Tamini

Suite de la page 133:

Un événement marquant dans l'histoire du sport suisse

Puis la largeur de vues du comité du Sport-Toto et de l'Association nationale d'éducation physique matérialisa la possibilité de construire l'Institut de physiologie sportive à l'endroit même — c'est-à-dire tout à fait en bordure d'une piste de course — où on le prévoyait depuis 1945, et où, auparavant encore, le Prof. von Muralt l'avait situé en son esprit. Nous voici donc parvenus à un moment où nous possédons enfin un institut en contact direct avec les installations sportives, un institut tel qu'il n'en existe guère ailleurs d'aussi bien conçus.

Nous avons obtenu une garantie de 2,7 millions de francs de l'Association nationale d'éducation physique, sur la recommandation de son président central, M. Walter Siegenthaler, un Seelandais, qui fréquenta jadis les écoles de Bienne. N'est-ce pas là le type même de conditions favorables! Quant au président de la Commission de construction, M. Hans Steinegger, lui-même président du conseil d'école de l'EFGS, Biennois également, il est parvenu, avec toute la prévoyance désirable et au prix d'une claire mais souple direction, à

mener la construction à chef dans les plus brefs délais, cela en collaboration avec l'architecte biennois Walter Schindler, auteur en 1945 du projet d'ensemble adopté. L'EFGS exprime toute sa reconnaissance au DMF, à l'ANEP, au Sport-Toto et à M. Thommen, son premier directeur, à la ville de Bienne, à la commune d'Evilard, aux nombreux Biennois œuvrant sur les plans sportif ou administratif, à l'architecte enfin, pour la grande œuvre dont bénéficie aujourd'hui Macolin.

Car, à vrai dire, c'est maintenant seulement que l'EFGS est en mesure de développer son enseignement selon les plus récentes découvertes scientifiques, de le perfectionner sans cesse et de l'adapter aux différentes nécessités. Voilà franchi le quatrième échelon du développement de l'EFGS, qui, nous l'espérons fermement, constitue un événement marquant dans l'histoire du sport suisse.



Directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

Traduction: Noël Tamini